



# CARTE d'IDENTITE des TERRITOIRES

## > Où et comment trouver les informations pour réaliser votre portrait de territoire

La réalisation de cette carte d'identité est **un préalable au diagnostic de territoire que vous allez réaliser**. Elle sera intégrée à la fiche diagnostic de territoire que vous remettrez le 13 février (jalón 2). Cette fiche a pour objectif de **vous guider et de vous conseiller** dans la réalisation de ce diagnostic avec vos élèves. C'est un travail à adapter en fonction de chaque établissement et de l'avancement de votre projet.

### La carte d'identité en bref

La carte d'identité d'un territoire a pour objectif de présenter de façon **brève, synthétique et générale** les éléments qui le caractérisent. On y retrouve des données commentées sur :

- **La géographie du territoire** (limites administratives, superficie, occupation du sol, zones rurales, urbaines, naturelles, artificialisation des sols, etc.)
- **La population** (nombre, densité, catégories socioprofessionnelles, revenus, etc.)
- **L'économie** (principales activités, PIB, etc.)
- **Les transports** (densité des réseaux, carte de flux, etc.)
- **Le logement** (type d'habitat, années de construction, etc.)



### Bon à savoir !

Sur le site de l'**INSEE**, vous retrouverez des statistiques concernant chacune de ces thématiques.



### Objectifs

Cette carte d'identité va permettre aux élèves d'apprendre à cerner leur territoire (quelles sont ses limites, les axes structurants, ses spécificités), à comprendre leur territoire à l'échelle régionale et dans quel contexte il s'inscrit.



### Compétences mobilisées

- Rechercher et sélectionner des informations pertinentes
- Traiter et analyser ces informations
- Réaliser un support adapté pour communiquer les résultats de ces recherches

## La démarche

### 1. Constituer un fond documentaire et statistique sur son territoire.

Dans un premier temps, vous pouvez commencer à **explorer les données statistiques disponibles** sur votre territoire. Sur le site de l'INSEE, vous trouverez des données à l'échelle de l'arrondissement, de la commune, des EPCI<sup>1</sup> (communautés de communes), du département, de la région, etc.

Une des façons de **faire connaître le territoire d'étude aux élèves est de l'arpenter, de le baliser** en prenant des notes, des photos, mais aussi en allant directement à la rencontre des collectivités.

Si vous souhaitez obtenir des **données cartographiques** sur votre territoire, rendez-vous sur son site internet ou contactez directement le service urbanisme de votre commune, la mairie de proximité ou la communauté de communes. Cela vous permettra d'accéder à des fonds cartographiques pertinents (PLU<sup>2</sup>, occupation du sol, plan Climat Energie, etc.). Ce sont également des données disponibles avec la DRIEE.

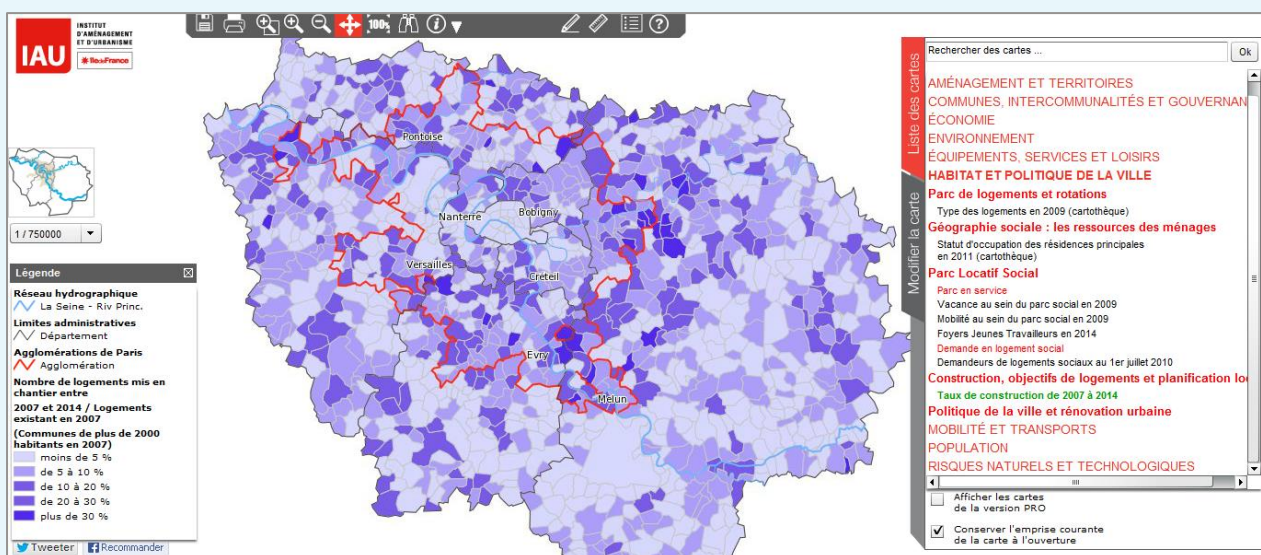
### 1. La carte, un outil essentiel pour représenter des données locales

L'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'IDF) produit à l'échelle communale des cartes sur le **mode d'occupation du sol**, l'**évolution** de cette occupation (Evolumap'MOS) et des **Fiches communales** (statistiques). Pour les consulter, cliquez [ici](#).

Par ailleurs, sur ce même site, beaucoup de données **statistiques de l'Insee ont été représentées sous forme de carte**, à travers l'application [VISIAU](#). On y retrouve également cartographié les plans d'aménagement au niveau régional (prévention des risques, PLU, etc.) Vous pouvez les consulter [ici](#).

**Bon à savoir !**

Accédez aux données locales de l'INSEE en cliquant [ici](#).



Carte issue de VISIAU: Taux de construction entre 2007 et 2014

>Pour rechercher des données plus précises en lien avec votre thématique (pour la suite du diagnostic)

<sup>1</sup> Etablissement Public de Coopération Intercommunale

<sup>2</sup> Plan Local d'Urbanisme

**NB** : Un ensemble de données est mis à votre disposition par le biais du site Viaéduc

La DRIEE dispose d'un **outil cartographique interactif** qui permet de visualiser différents types de données, en fonction de la thématique recherchée (air, climat, eau, nuisances, risques, etc.). Vous pouvez expérimenter cet outil et visualiser ces données sur votre département et votre commune en cliquant **ici**.

Par ailleurs, le diaporama de la DRIEE présenté lors de la journée du 7 octobre, présente l'ensemble des ressources thématiques mobilisables pour la réalisation de votre diagnostic (disponible sur Viaéduc).

## Le rendu

### 1. La forme : quels supports ?

- Vous pouvez utiliser tout type de représentation visuelle pour décrire le territoire d'étude : **cartes, graphiques, tableaux, photos, etc.** Utiliser des supports tels que le **PowerPoint** peut être un outil pour parvenir à un **résultat synthétique et imagé**.

- Pour vous aider dans cette première réalisation, une **carte d'identité « modèle » de l'Île-de-France** a été créée (en ligne sur Viaéduc). Vous y retrouverez des données statistiques qui vous permettront de faire des comparaisons avec le territoire d'étude.

- **Nombre de pages conseillé** : une dizaine de pages maximum (une à deux pages par thématique)

- La carte d'identité de votre territoire est avant tout un outil qui va permettre aux élèves de le découvrir et de sélectionner les informations qui sont pertinentes pour le décrire.

### 2. Le fond

- Les différents supports visuels pourront utilement être accompagnés de **commentaires** et de **comparaisons** par rapport au territoire régional, voire national.

- Pour vous aider dans la production d'analyses et de commentaires, un **fichier EXCEL sur les données d'Île-de-France a été créé** (disponible sur Viaéduc).

- Dans un souci de clarté et pour que les élèves sachent retrouver les informations facilement, il importe que les cartes et statistiques soient accompagnées de **sources**. Par exemple, en géographie il est important de présenter une carte avec un titre, une direction (Nord), une échelle une légende et sa source.



### Bon à savoir !

Les élèves peuvent trouver des **titres accrocheurs et problématisés**, qui soient révélateurs de la réalité de leur territoire.

Exemple: au lieu de « Transports », préférez « un réseau de transport dense et développé ».



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie



Projet régional piloté par les académies de Créteil, de Paris et de Versailles et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE), en partenariat avec l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE), la Région Île-de-France et les associations Monde Pluriel et Fréquence School.